

Etat civil

Mariage

DENIS Charles et Régine HEUMETZ

le Samedi 3 avril 2010 à Woignarue

Manifestations du mois de mai

1	Vente de muguet par les Parents d'élèves
8	Cérémonie commémorative et défilé / UNC + Harmonie Municipale 11h45 Concours de pétanque
9	Fête d'Hautebut et apéritif concert de l'Harmonie Municipale (cour de Bertrand Becquet)
12 au 16	Voyage du Jumelage à Wherden
24 lundi de Pentecôte	Brocante du Comité des Fêtes

COURSE CYCLISTE

Grand prix de France International Féminin le dimanche 30 mai 2010

Une fois de plus cette année (après la Côte Picarde le 14 avril dernier) notre village accueillera le passage du peloton féminin comptant pour la **Coupe de France Dames 2010**.

Le peloton composé de près d'une centaine de participantes traversera

HAUTEBUT D940 et D463 au km 5.8 à 13h09
VIEIL ONIVAL
ONIVAL rue de Saint-Valéry au km 8.3 à 13h14



Un arrêté interdisant la circulation et le stationnement des véhicules a été pris le 29 mars 2010. Le stationnement est interdit sur les routes ci-dessus nommées de 12 à 14h. Les infractions au présent arrêté seront constatées et verbalisées par les services de gendarmerie. Départ de CAYEUX SUR MER à 12h50 et arrivée à ABBEVILLE vers 16h15 (Bld Vauban)

Fête des voisins

Faites la fête

Le 26 mai dernier pour la fête des voisins, chacun avait apporté un zeste de bonne humeur et de spécialités culinaires autour du verre de l'amitié. Petits et grands ont été enthousiasmés par ce moment de convivialité.

Cette année la fête des voisins a lieu le **vendredi 28 mai**

C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir ses voisins, une belle opportunité pour créer de nouveaux liens.

Côté cour ou côté jardin, regroupez vous avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée.

Alors n'hésitez pas et « **Passe le message à ton voisin...** »

Pour que l'on puisse faire des photos, accrochez un ballon devant votre maison pour nous avvertir de votre participation.

N'oubliez pas le Concours de maisons fleuries



Le règlement sera affiché prochainement

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin d'avril 2010

N° 104

La chasse aux œufs organisée par les Parents d'élèves

Environ 35 enfants se sont réunis ce samedi 17 avril pour participer à une chasse aux œufs organisée par l'association des Parents d'élèves.



Rendez-vous le samedi 1^{er} mai à l'occasion de la vente de muguet. Merci de réserver un bon accueil aux enfants lors de leur passage.



Emplois camping

Pour la saison estivale la commune recrute :

3 personnes pour le ménage pour juillet et août (2 mois consécutifs)

2 personnes pour l'accueil juillet et août (2 mois consécutifs)

Si vous êtes intéressés merci de déposer votre candidature au secrétariat de Mairie

REUNION DU 2 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 2 février 2010 à 18 h 30, sous la présidence de Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : HENOCQUE A. – CAILLEUX M. – DEVAUCHELLE M. – BARBE P. -
BLANCHARD A. – BOURDELET C. – GALAND F. – MALLET D.

Etaient absents : M. DEVILLERS donné pouvoir à Mme MALLET

M. TOULET donné pouvoir à M. GALAND

Mme BIGOT donné pouvoir à M. HENOCQUE

M. BLONDIN donné pouvoir à M. BLANCHARD

Melle GELTZ Ludivine.

Le procès verbal de la réunion du 11 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.

FINANCEMENT LOTISSEMENT – crédit relais

Le Maire rappelle que le crédit relais concernant le préfinancement pour l'acquisition des terrains et l'étude environnementale pour la création d'un lotissement arrive à échéance le 25 février 2010.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions de financement et afin de poursuivre cette opération, le Conseil Municipal :

- décide de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne de Picardie, à savoir :
Prêt à court terme : crédit relais
Montant du prêt : 120 000 €
Taux : 2.71 %
Durée : 3 ans
Amortissement in fine
Périodicité : annuelle
Frais de dossier, commission : néant
- autorise le Maire à procéder à toutes les formalités, et à signer le contrat et tous les documents nécessaires à la mise en place de ce prêt.

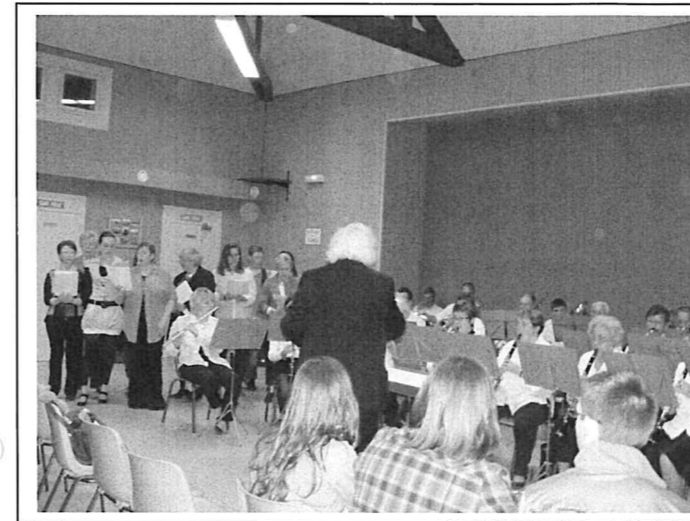
Le Maire précise que le coût des intérêts pour les 3 ans passés s'élève à 14 091 € et celui pour les 3 ans à venir à 9 864 €.

M. BARBE intervient : la commune paye des intérêts sur cette opération, qui normalement depuis l'achat des terrains devrait être bien plus avancée, avec des parcelles vendues, mais qui est bloquée par un locataire qui a refusé tous les accords amiables proposés par l'avocat de la commune.

Cela coûte très cher à la commune donc aux contribuables.

Ms BOURDELET et CAILLEUX estiment que la commune n'a pas le choix, elle ne peut pas changer la situation.

Concert de l'Harmonie et Chorale à l'unisson



L'harmonie et la chorale ont interprété 2 morceaux d'ensemble

Samedi 17 avril, l'harmonie municipale donnait son concert à la salle polyvalente. En 2nde partie, ce fut au tour de la chorale du littoral Picard sous la baguette de Ferhat Djahieche de donner une dernière prestation. En effet après le 11 juillet prochain, date de leur dernier rendez-vous, celle-ci n'existera plus. Ils se réuniront pour la dernière fois au Zenith d'Amiens, lors du Festival de Saint-Riquier où 1500 choristes rendront hommage aux polyphonies de différentes régions du monde. Ils interpréteront des chants sud-américains, negro spirituals et mélodies hongroises, accompagnés par Los Calchakis, le trio jazz de Philippe Carment et le Chœur Cantemus de Budapest.



COW Gym

Une sortie est prévue à GERBEROY (un des plus beaux villages de France) le **dimanche 23 mai 2010**.

Ses maisons du XVII^e et XVIII^e siècles, en bois et torchis ou briques et silex, font de Gerberoy un lieu de promenade unique. Au printemps et en été, les rosiers grimpants sur les façades transforment la commune en véritable roseraie. Le départ est fixé à 8 h devant la salle polyvalente.

Au programme : randonnée aux alentours (10 km) – pique nique – visite du village

Toute personne intéressée s'adresser à Annie à la mairie.



L'Association Communale de Chasse de Plaine et de Gibiers d'eau

tiendra sa réunion à la Salle polyvalente le vendredi 21 mai 2010 à 18h30



Du 19 au 23 mai 2010, dans le cadre de la 3^{ème} Fête de la Nature, Annick et Estelle Charpentier 128 Rue du Haut à Woignarue

auront le plaisir d'ouvrir les portes de leur **jardin naturel** et de présenter quelques aménagements simples favorisant la biodiversité : haies vives, espaces sauvages, points d'eau, compostage, plantes mellifères, nichoirs et nourrissages.

Considérant les articles L5211-18 et L5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'arrêté interpréfectoral du 31 décembre 1999 portant création de la Communauté de Commune Interrégionale de Gros-Jacques et les suivants arrêtés portant modifications successives de ses statuts,

Considérant que par délibération 2009/12/17/01 du 17 décembre 2009 dûment visée par la Sous-Préfecture de DIEPPE, en date du 22 décembre 2009, le Conseil Communautaire a autorisé à l'unanimité la modification de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes relative à ses compétences en ajoutant la rubrique suivante :

« Action sociale – Actions en faveur des jeunes via les missions locales d'insertion et PLIE ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette modification de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes Bresle Maritime.

PACT ADRIM DE LA SOMME - Garantie financière

Le Maire donne lecture d'un courrier du PACT ADRIM de la SOMME qui nous sollicite afin de garantir le prêt de 115 000 € qu'il a contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Picardie pour financer les travaux sur un bâtiment situé au 50 place Abbé Holleville et transformé en 2 logements. Un bail à réhabilitation a été signé le 17 avril 2008 chez Me Christine BUTEL DELABIE à ST-VALERY par la Commune et le Pact Adrim.

De l'avis général du Conseil Municipal, aucun souvenir dans les demandes précédentes d'une garantie financière.

Le Conseil Municipal souhaite que la convention soit relue entièrement et si un paragraphe stipule cette garantie, la commune respectera son engagement.

Par contre, si comme le pense le Conseil Municipal, rien n'est noté dans le bail, la commune n'apportera pas sa garantie financière.

Trop facile de la réclamer maintenant !!

CONTRIBUTION AU SDIS

Le Maire donne lecture d'un courrier du SDIS qui précise que la contribution des Communes et des EPCI est modifiée pour 2010. Le mode de calcul change, il se veut plus égalitaire et plus équitable entre les habitants du Département.

La contribution est calculée sur la population et des zones de référence :

- zone A : (urbaine) 43.10 €
- zone B : (péri-urbaine) 25.71 €
- zone S : (côtière) 25.71 €
- zone C : (rurale) 22.28 €

Pour Woignarue, la contribution s'élève à 17 865.41 €. Pour 2009, celle-ci était à 13 535.49 €, ce qui donne une augmentation de 32 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, estime que ce nouveau calcul pénalise les petites communes et demande :

- quels sont les motifs d'un tel changement de critères dans la répartition des contributions entre communes ?
- pourquoi ces évolutions se font sur une seule année et non pas sur plusieurs ?
- pourquoi n'y a-t-il pas eu de réunions d'informations ou des consultations avec les Maires ?
- comment peut-on imposer de telles hausses aux communes rurales qui possèdent un CPI ?

Le Conseil Municipal demande au Maire de contacter le SDIS afin d'avoir des réponses et pourquoi pas une modification de la contribution 2010.

DIVERS

☺ Appellation des habitants de WOIGNARUE

Le Maire signale qu'il a souvent des demandes au sujet du nom des habitants de la commune. Après des recherches, notamment dans le livre de Charles LECAT, rien n'est officiellement défini.

Afin d'y remédier, le Maire propose d'effectuer un sondage par le biais du bulletin municipal, de recueillir toutes les propositions et de choisir définitivement le nom des habitants de Woignarue.

Le Conseil Municipal est très favorable à cette initiative.

Un petit mot humoristique de M. BLANCHARD « moi on m'a dit qu'à Woignarue, j'étais un « horzain »

☺ Le Maire signale qu'il y a une réunion à DIEPPE, le vendredi 19/02/2010 à 20 h 30 au sujet des éoliennes en mer. M. GALAND en prend note.

☺ PLU - une réunion avec le Cabinet ROUX TOGNELLA à la mairie d'AULT est prévue le 2 mars à 14 h 30.

☺ ECOLE - un cambriolage a eu lieu aux écoles dans la nuit du 27 au 28 janvier 2010. Ont été dérobés :

- un clavier d'ordinateur)
- une unité centrale)
- un lecteur DVD)
- un téléviseur LCD) valeur totale : 1060.14 €
- un câble HDMI)
- un appareil photo numérique)
- 3 cutters + un paquet de lames)
- un DVD de Charlie et la chocolaterie)

M. CAILLEUX pose la question : envisage t'on de faire quelque chose pour éviter ces vols ?

Des propositions sont faites :

- porte blindée au local « réserve »
- rideaux de fer aux fenêtres
- alarme ...

A réfléchir !! et éventuellement à chiffrer.

☺ Autocollants sur véhicules de la commune et des pompiers

Le devis pour 4 véhicules s'élève à 275.50 € HT + la pose 180 €, ce qui donne un total de 455.50 € HT.

M. BOURDEFELT propose que sur les 2 véhicules des pompiers, soit marqué Sapeurs Pompiers de WOIGNARUE.

Le Maire demandera un nouveau devis pour les véhicules pompiers et l'inscription Commune de WOIGNARUE, en demi-cercle autour du blason pour les véhicules communaux.

Que fait-on de l'ancien camion ?

Après discussion, le Conseil Municipal souhaiterait le vendre pour pièces, au prix de 500 €

Il y avait un amateur, le recontacter.

Séance levée à 19 h 30.

Les foulées de Woignarue sous la pluie et dans le vent

Le 4 avril dernier, l'amicale des Sapeurs pompiers reprenait le flambeau du COW section gym pour organiser les 5èmes foulées de WOIGNARUE.

Malgré un temps très pluvieux ce sont près de 70 marcheurs et 130 coureurs qui s'élançaient sur la ligne de départ.

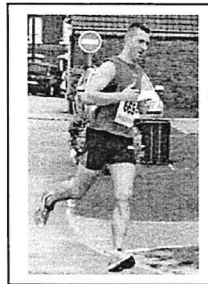
L'amicale félicite tous ces sportifs du plus âgé au plus jeune pour leur participation. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvrés pour que cette journée soit réussie.

Merci aux artisans, aux entreprises et aux commerçants qui ont apporté leur contribution, soit par le biais de lots ou de dons.

L'amicale remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition des salles, du matériel et pour le vin d'honneur.

Les membres de l'amicale.

Personnes de Woignarue ayant participé aux « 5èmes Foulées »



FRETE Cédric 45^{ème}
en 42'53



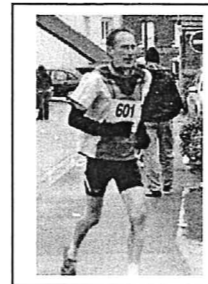
LECUYER Alain
61^{ème} en 45'08



VANDEBUSSCHE
Sébastien 62^{ème} en 45'09



HANQUER Jérôme
81^{ème} en 47'45



BARBE Philippe
96^{ème} en 50'14



TESTELIN Michel
100^{ème} en 50'44

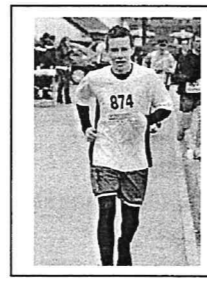


TIRE Audrey 111^{ème}
en 57'41



BLANCHARD Alain
113^{ème} en 1h02'34

Marcheurs



DELIQUE Geoffroy
25^{ème} en 1h12'34



QUESNEL Véronique
31^{ème} en 1h17'25



FAUVEL Corentin
33^{ème} en 1h18'22



CLERE Mauricette
38^{ème} en 1h18'54



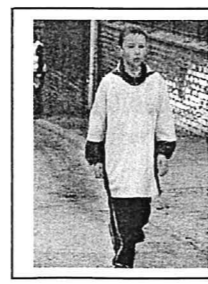
DESPINOY Annick
44^{ème} en 1h23'08



AIGNERELLE M-Thérèse
45^{ème} en 1h29'09



HENOCQUE Chantal
46^{ème} en 1h23'12



BLONDIN Tanguy
55^{ème} en 1h27'50



DEPOLLY Véronique
60^{ème} en 1h51'15



MICHELET Margo
62^{ème} en 1h56'26

LEDOUX
Josiane 64^{ème}
en 1h56'26

LEDOUX Deborah
61^{ème} en 1h56'26

Merci pour votre participation

LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire signale que la ligne de trésorerie est échue depuis le 10 octobre 2009.

Après discussion, le Conseil Municipal

- décide de reconduire cette ligne de trésorerie, avec le CREDIT AGRICOLE BRIE

PICARDIE, et sous les conditions suivantes :

Montant	:	80 000 €
Durée	:	12 mois (renouvelable)
Index de référence	:	T4M
Marge	:	0.75 %
Intérêts	:	Trimestriels
Remboursement	:	Possible à tout moment sans indemnité financière
Frais et Commissions	:	100 €

- autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Mme DEVAUCHELLE souhaite faire participer l'ensemble du Conseil sur ce qu'elle a entendu hier : « la commune serait en faillite ». Sourires des conseillers ... M. BOURDELET précise que dans ces cas là, le Préfet serait intervenu pour dessaisir le Maire et mettre la Commune sous tutelle.

Sans commentaire, le Maire passe à la question suivante ...

Passation d'Avenants aux Conventions Passées avec le SIER

Le Maire expose que par arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2009, les statuts de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme ont été modifiés.

La Fédération exercera en lieu et place du SIER, la maîtrise d'ouvrage des travaux à compter du 1^{er} janvier 2010, ainsi que la compétence d'entretien de l'éclairage public pour les communes ayant transféré cette compétence au SIER.

Dans les conventions passées entre la Commune et le SIER, pour la réalisation de travaux ou l'entretien de l'éclairage public, il convient que la Fédération Départementale d'Energie soit substituée au SIER dans ses droits et obligations découlant de cette convention afin que la Fédération réalise les travaux ou prestations dans les mêmes conditions que celles convenues entre la Commune et le SIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les avenants aux conventions en cours entre la commune et le SIER pour que la Fédération Départementale d'Energie soit substituée au SIER dans l'exécution des conventions à compter du 1^{er} janvier 2010.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESLE MARITIME

Modification de l'article 5 de ses statuts portant sur les compétences

Le Maire expose que considérant une situation économique difficile et un nombre de jeunes de 18 à 25 ans ayant augmenté de 40 % en 2009, la Communauté de Communes souhaiterait une harmonisation des actions dans le secteur de l'insertion des jeunes sur l'ensemble de son territoire.

Les Missions Locales de DIEPPE Côte d'Albâtre et de Picardie Maritime assurent une mission de service public auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en recherche d'insertion sociale et professionnelle. Depuis sa création, elles sont soutenues par l'Etat, les Fonds Européens, la Région, le Département et les Collectivités Locales.

Pour permettre une adhésion à ces organismes en 2010, il est nécessaire de procéder à un élargissement des compétences de la Communauté de Communes Bresle Maritime.